



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

orthophonistes

Question écrite n° 111800

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la situation des professionnels de l'orthophonie. Ces derniers souhaiteraient que les études d'orthophonie soient intégrées dans le LMD avec la validation du master professionnel et la délivrance du diplôme d'exercice professionnel à son issue. Aussi il souhaiterait savoir où en est la réflexion en cours à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111800

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12378